

J'm

Achetez **10€** de bons d'achat,  
Le Bassin de Pompey

DOUBLE

LA MISE!

Dépensez

20€!



chez vos  
commerçants,  
artisans et  
producteurs  
adhérents à l'opération

[WWW.BONSDACHAT-BASSINPOMPEY.FR](http://WWW.BONSDACHAT-BASSINPOMPEY.FR)

# Comment ça marche ?

Je suis résident ou salarié d'une entreprise du Bassin de Pompey ?

Je me rends sur le site internet

[WWW.BONSDACHAT-BASSINPOMPEY.FR](http://WWW.BONSDACHAT-BASSINPOMPEY.FR)

Avec ma carte bleue,  
je commande jusqu'à  
**6 bons d'achats de**

**10€**

Après validation de ma commande,  
je reçois par mail mes

**bons d'achat bonifiés**

par le Bassin de Pompey  
d'une valeur de

**20€**

Achetez **10€** de bons d'achat,  
Le Bassin de Pompey

**DOUBLE  
LA MISE !**

CLIENT :

VALEUR: 20 €

BENEFICIAIRE :

OFFERT PAR :

MESSAGE :

N°:

VALABLE JUSQU'AU :  
30/04/2021

Bassin de  
Pompey  
Municipalité de Pompey



# Comment les dépenser ?

Je consulte la liste des entreprises du Bassin de Pompey qui adhèrent à la démarche bons d'achat sur le site internet

**WWW.BONSDACHAT-BASSINPOMPEY.FR**

Je me rends chez mon

**commerçant,  
artisan ou  
producteur local**



Je choisis mes produits ou services et présente **un ou plusieurs bons d'achat pour le paiement**. Le professionnel vérifie la validité du bon d'achat et le rentre dans son logiciel.



- Ces bons d'achat peuvent être commandés uniquement sur la plateforme en ligne jusqu'au 31 janvier 2021 inclu et dans la limite de 6 bons d'achat par foyer.
- Les bons d'achats sont valables jusqu'au 30 avril 2021. Passé cette date, ils ne seront pas remboursés si ils n'ont pas été utilisés.
- Le commerçant ne peut pas effectuer de rendu monnaie ou d'avoir pour les paiements intégralement effectués en bons d'achat.

# Du côté des entreprises

**Vous êtes artisan, commerçant, producteur local.**

**Votre activité est située sur le Bassin de Pompey.**

Vous pouvez adhérer au dispositif « Double la Mise » sous certaines conditions\* en vous inscrivant sur

**WWW.BONSDACHAT-BASSINPOMPEY.FR**

Je présente mon activité et mes produits et/ou services (retrait en magasin, livraison...)

Votre client souhaite régler en bons d'achat ?

Vous vous rendez sur votre back-office (les identifiants et mots de passe vous seront transmis) et effectuez une manipulation pour « écraser » le bon d'achat pour éviter une double utilisation.

\*Informations et modalités d'inscription : [eco@bassinpompey.fr](mailto:eco@bassinpompey.fr)



Vous recevez chaque début de mois suivant l'achat les sommes réglées avec les bons d'achat

Notre équipe reste à votre écoute :

Pôle Economie, Attractivité, Emploi

☎ 03.83.49.81.16

@ [eco@bassinpompey.fr](mailto:eco@bassinpompey.fr)

🌐 [eco.bassinpompey.fr](http://eco.bassinpompey.fr)

**Bassin de Pompey**  
Communauté de communes

rue des 4 éléments

54 340 POMPEY

[www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

